Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice	19		
Nombre de membres présents	17		
Nombre de suffrages exprimés	17		
Votes Abstention 0	Contre 0	Pour 17	

HESDIN

DELIBERATION

Février 2022

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

SUR LE COMPTE DE GESTION

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affe			
Nombre de membres en exercice	19		
Nombre de membres présents	17		
Nombre de suffrages exprimés	17		
Votes Abstention 0	Contre 0	Pour 17	

Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230403-20230403_01F-BF

Deliberation n° 20230403_01

Date de la convocation 29/03/2023

Séance du 03/04/23 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de M. Christian CLEMENT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Mathieu DEMONCHAUX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	654 853,94 €	0,00 €	503 042,73 €	0,00 €	1 157 896,67 €
Part affectée à investiss		-617 613,38 €			0,00 €	-617 613,38 €
Opérations de l'exercice	2 714 976,36 €	2 910 403,43 €	668 137,01 €	1 379 069,32 €	3 383 113,37 €	4 289 472,75 €
Totaux	2 714 976,36 €	2 947 643,99 €	668 137,01 €	1 882 112,05 €	3 383 113,37 €	4 829 756,04 €
Résultat de clôture		232 667,63 €		1 213 975,04 €		1 446 642,67 €

Besoin de financement	
Excédent de financement	1 213 975,04 €
Restes à réaliser DEPENSES	1 020 146,57 €
Restes à réaliser RECETTES	103 807,50 €
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	297 635,97 €

SOUS RESERVE RESTES A REALISER

ETABLI LE 14/02/2023
SGC MONTREUIL SUR MER

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
232 667,63 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. les membres présents

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

M. Christian CLEMENT

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

M. Mathieu DEMONCHAUX

VILLE D'HESDIN PAS-DE-CALAIS

VILLE D'HESDIN PAS-DE-CALAIS

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.